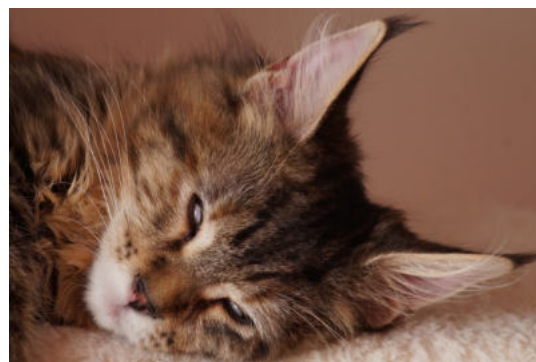
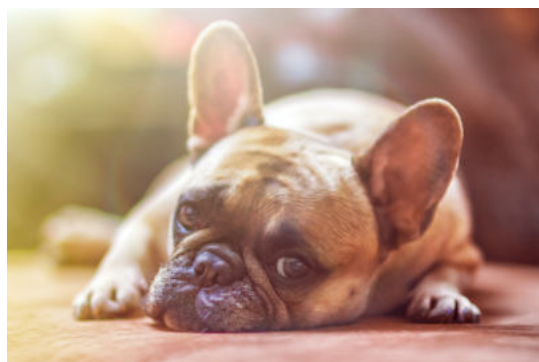


FORMATION COURTE



Attestation de Connaissance pour les Animaux de Compagnie d'Espèces Domestiques

A.C.A.C.E.D.

Objectifs:

Obtenir l'attestation de connaissances dans le domaine des animaux de compagnie pour exercer une activité en lien avec les animaux de compagnie d'espèces domestiques sans diplôme approprié.

DURÉE DE LA FORMATION - ALTERNANCE

- Entre 14 et 22 heures

(2 à 3 jours) en fonction du nombre de catégories choisies

PUBLICS CONCERNÉS

* Activités en lien avec les animaux de compagnie d'espèces domestiques:

- Élevages
- Pensions
- Dressage (sauf mordant)
- Éducation
- Vente
- Démonstrations en public...



COÛT DE LA FORMATION

Le prix de la formation dépend du nombre de catégories choisies par le candidat :

- 1 catégorie (chiens) : 14 heures de cours : 224€
- 2 catégories (chiens + chats ou chiens + autres petits animaux) : 14 heures + 4 heures de cours : 288€
- 3 catégories (chiens + chats + autres petits animaux) : 14 heures + 4 heures de cours + 4 heures : 352€

- Hébergement et Restauration possibles Voir modalités et coût avec le Centre

POUR NOUS CONTACTER

(RENSEIGNEMENTS CHRISTOPHE LEJEUNE)

Château Ringuet - 86501 Montmorillon Cédex
05.49.91.97.20



CONTENU DE LA FORMATION

1. Les catégories d'animaux concernées :

Dans cette formation-évaluation, le candidat pourra choisir parmi 3 catégories d'animaux:

- Chien
- Chat
- Animaux de compagnie autres que chien et chat

Le choix pourra se porter sur une, deux ou trois catégories.



2. Domaines abordés au cours de la formation :

- **Domaine logement:** mobiliser les connaissances permettant d'assurer aux animaux de compagnie un logement confortable et répondant aux nécessités d'hygiène et de propreté.

- **Domaine alimentation:** mobiliser les connaissances permettant d'assurer aux animaux de compagnie une alimentation adaptée à leur mode de vie.

- **Domaine reproduction:** mobiliser les connaissances permettant de respecter la physiologie et la santé des animaux détenus aux différentes phases de la reproduction.

- **Domaine santé animale:** mobiliser les connaissances permettant d'assurer aux animaux de compagnie des soins appropriés et de les maintenir en bon état sanitaire.

- **Domaine comportement:** mobiliser les connaissances relatives aux comportements de l'espèce afin d'avoir un animal agréable en société.

- **Domaine droit:** mobiliser les connaissances du détenteur d'un animal de compagnie en matière de réglementation.



POUR NOUS CONTACTER

(RENSEIGNEMENTS CHRISTOPHE LEJEUNE)

Château Ringuet - 86501 Montmorillon Cédex
05.49.91.97.20



cfppa.montmorillon@educagri.fr - www.formations-agrature.com - facebook.com/cfppamontmorillon

* Ne pas jeter sur la voie publique - IPNS - Juin 2021